



EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 26 septembre 2024

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE le 26 septembre, le Conseil communautaire, légalement convoqué le 18 septembre 2024, s'est réuni à la Salle polyvalente de Coise-Saint-Jean-Pied-Gauthier, en séance publique, sous la présidence de Béatrice SANTAIS.

Nombre de membres en exercice : 63

Nombre de membres présents : 41

Nombre de membres votants : 51

Prénom	Nom	Communes	Présents	Avaient donné pouvoir	Absents et/ou excusés
Marc	DUPRAZ	APREMONT			X
Patrice	DOMENGET (Suppléant)	ARBIN	X		
Catherine	BRISSE (Suppléante)	ARVILLARD	X		
Fabienne	PICHON-DEGUILHEM	BETTON BETTONNET	X		
Christophe	RUSPINI (Suppléant)	BOURGNEUF	X		
Yannick	LOGEROT	CHAMOUSSET	X		
Cécile	DEBRION	CHAMOUX SUR GELON			X
Eric	BARBIER	CHAMPLAURENT	X		
Christelle	HUGONOT	CHATEAUNEUF	X		
Michel	RAVIER	CHIGNIN			X
Jean-Luc	BENETTI	COISE ST JEAN PIED GAUTHIER	X		
Arlette	BRET	COISE ST JEAN PIED GAUTHIER	X		
Marie-Hélène	PLAVERET (Suppléante)	CRUET	X		
Alain	SIBUE	DETRIER			X
Eve	BUEVOZ	FRETERIVE	X		
Marc	GIRARD	HAUTEVILLE	X		
Stéphane	DUPARC	LA CHAPELLE BLANCHE	X		
Michel	DURET	LA CHAVANNE	X		
Ludovic	LAMBERT	LA CROIX DE LA ROCHETTE			X
Jean-François	CLARAZ	LA TABLE	X		
Jean-François	DUC	LA TRINITE	X		
Nathalie	POMEON	LAISSAUD		J.Y. BERGER SABATTEL	X
Véronique	MASNADA (Suppléante)	LE BOURGET EN HUILE	X		
André	DAZY	LE PONTET			X
Sébastien	MARTINET	LE VERNEIL	X		
Jean-Claude	NICOLLE	LES MOLLETES			X
Jacqueline	SCHENKL	MONTENDRY			X
André	BUISSON	MONTMELIAN		A. CONAND	X
Sylvie	COMPOIS	MONTMELIAN	X		
Anne	CONAND	MONTMELIAN	X		
David	FAUCONET	MONTMELIAN	X		

Yves	PAVILLET	MONTMELIAN		B. SANTAIS	X
Béatrice	SANTAIS	MONTMELIAN	X		
Jean-Pierre	GUILLAUD	MYANS	X		
Giuseppina	PATRAS	MYANS		J.P. GUILLAUD	X
Lionel	MURAZ	PLANAISE	X		
Martine	BANNAY-CODET	PORTE DE SAVOIE			X
Jean-Jacques	BAZIN	PORTE DE SAVOIE	X		
Ghislain	GARLATTI	PORTE DE SAVOIE		J.F. CLARAZ	X
Caroline	LEVANNIER	PORTE DE SAVOIE	X		
Jacques	VELTRI	PORTE DE SAVOIE	X		
Franck	VILLAND	PORTE DE SAVOIE	X		
Jean-Yves	BERGER-SABATTEL	PRESLE	X		
Michel	SYMANZIK	ROTHERENS	X		
Alain	COMBAZ	ST JEAN DE LA PORTE	X		
Michel	BOUVIER	ST PIERRE D'ALBIGNY		V. REYNAUD	X
Lionel	GOUVERNEUR	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Laëtitia	NOEL	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Martine	POMA	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Virginie	REYNAUD	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Remy	SAINT GERMAIN	ST PIERRE D'ALBIGNY		E. BUEVOZ	X
Isabelle	JARRIAND	ST PIERRE DE SOUCY	X		
Sylvie	SCHNEIDER	STE HELENE DU LAC			X
David	ATES	VALGELON LA ROCHETTE			X
Jean-Claude	BENGRIBA	VALGELON LA ROCHETTE		J. DONJON	X
Jacky	DONJON	VALGELON LA ROCHETTE	X		
Jacky	GACHET	VALGELON LA ROCHETTE	X		
Nathalie	REBATEL	VALGELON LA ROCHETTE		J. GACHET	X
Elodie	VANACKERE	VALGELON LA ROCHETTE			X
Eric	SANDRAZ	VILLARD D'HERY		F. VILLAND	X
Jean-Claude	MESTRALLET	VILLARD SALLET	X		
Christiane	FAVRE	VILLARD-LEGER	X		
Denise	MARTIN	VILLAROUX	X		

165-2024 - MARCHE DE TRAVAUX D'EXTENSION DE LA STEP DU DOMAINE (n°23-2022) – LOT 1 TRAVAUX TOUS CORPS D'ETAT : APPROBATION DE L'AVENANT N°2

Rapporteur : Marc GIRARD

Un marché de travaux pour l'extension de la station d'épuration du Domaine située sur la Commune de Porte de Savoie a été passé en 2023. Le lot n°1 « Tous corps d'état » a été notifié au groupement SOURCES (mandataire) / MAURO BTP / MAURO MAURIENNE le 9 août 2023 pour un montant de 7 546 200 € HT, et pour une durée globale de 28 mois. Un premier avenant, sans incidence financière, a été signé le 28 février 2024, ramenant le délai global d'exécution à 24 mois.

Au cours de la réalisation des travaux, des adaptations et des mises au point du chantier sont nécessaires, qui induisent la conclusion d'un avenant :

Types de modification	Commentaires	Plus-value (en € HT)	Moins-value (en € HT)
CO-TRAITANT : MAURO			
Béton finition quartz sur dalles galerie technique	Confort d'exploitation et facilité de nettoyage des sols	703,80 €	
Faux-plafond dans local pompes à boues	Faux-plafond inutile		665,00 €
Isolant sous dalle type fibralithe dans local pompes à boues	Isolation du bâtiment administratif prévu mais pas les locaux attenants	1 577,00 €	
Peinture de sol dans l'atelier (98m ²)	Faciliter le nettoyage du local et permettre une uniformisation du sol	4 410,00 €	
Fibralithe voiles + sous-dalle dans local bennes	Isolation du nouveau local pré-traitement inutile		20 479,00 €
Peinture de sol dans local bennes	Inutile car pas de résine dans locaux prétraitement existants et forts risques d'impacts avec la manipulation des bennes		3 375,00 €
Garde-corps sur locaux surpresseurs et électriques (30ml)	Pas d'obligation réglementaire mais demande défendue par le CSPS dans le cadre de la mise en place d'une protection collective par opposition à des lignes de vie qui demandent un contrôle périodique	5 340,00 €	
Garde-corps nouveaux prétraitement (40ml)		7 120,00 €	
Echelle à crinoline pour accès en toiture nouveaux prétraitement		2 500,00 €	
Garde-corps local déshydratation (32ml)		5 696,00 €	
Garde-corps nouvelle aire de boues		20 826,00 €	
Rebouchage DEP et création de 2 descentes EP en façade y compris carottages dans l'existant – bâtiment administratif		Local déshydratation a été remonté en phase de validation des plans, ayant entraîné la nécessaire condamnation des descentes EP existantes	1 900,00 €
Total plus/moins-values MAURO		50 072,80 €	24 519,00 €
		25 553,80 €	

Type de modification	Commentaire	Plus-value (en € HT)	Moins-value (en € HT)
MANDATAIRE : SOURCES			
Remplacement du câble HTA entre la cellule HTA et le transformateur	Evite de rallonger le câble côté Enedis, et offre plus de souplesse dans l'aménagement du local	3 532,00 €	
Remplacement armoire TGBT	Le poste HTA a été remplacé mais pas l'armoire TGBT, qui date de 1996. Ce nouveau TGBT permet d'intégrer les départs des panneaux photovoltaïques et de sécuriser toute la filière d'alimentation.	32 498,00 €	
Mise en œuvre d'une régulation addIQ ECO sur l'ancienne centrifugeuse, avec interface identique à la nouvelle centrifugeuse	Abandon du système covistar (automatisation obsolète). Le nouveau système permet un contrôle selon les nouveaux standards. Homogénéisation des systèmes des 2 centrifugeuses.	24 869,00 €	
Mise en œuvre de capteurs de vibration	Prestation en place sur les nouvelles générations de centrifugeuses (alerte sur dysfonctionnement de la machine avec déclenchement de la maintenance, maîtrise de la consommation électrique)	4 195,00 €	
Fourniture et pose d'un coffret pour piloter l'ensemble de l'atelier de déshydratation	Amélioration pour l'exploitation afin d'avoir un contrôle à proximité de la centrifugeuse de tous les organes annexes (pompes à boues, polymère...) sans être obligé d'être en binôme entre le local électrique et le local centrifugeuse	5 406,00 €	
Fourniture d'une tablette tactile renforcée industrielle en lieu et place du PC portable prévu au marché	Optimisation de la partie Supervision et automatisme	698,00 €	
Suppression de la GMAO prévue au marché	Logiciel spécifique GMAO non utilisé par l'exploitant qui crée des fichiers Excel de maintenance au niveau national		12 600,00 €
Suppression du module d'astreinte prévu au marché	Logiciel spécifique de gestion des astreintes non utilisé par l'exploitant qui passe tout par le Sofrel		2 300,00 €
Mise en œuvre d'un groupe électrogène durant la coupure pour le remplacement du transformateur	Nécessaire au remplacement du transformateur	1 366,00 €	
Location d'un groupe électrogène 500 kva pendant 4 jours (avec amenée et repli), consommation en fioul durant 2 jours	Nécessaire pour remplacement du poste et du TGBT	8 190,00 €	
Mise en place d'un variateur sur le ventilateur de la nouvelle désodorisation à la place d'un départ moteur direct	Solution d'économie d'énergie permettant de diminuer les consommations de ventilation en dehors de la présence de l'exploitation (la nuit notamment) (temps de retour sur investissement de 3 ans)	2 280,00 €	
Renouvellement du variateur de fréquence du ventilateur de la désodorisation existante	Solution d'économie d'énergie permettant de diminuer les consommations de ventilation en dehors de la présence de l'exploitation (la nuit notamment) (temps de retour sur investissement de 2,2 ans)	1 125,00 €	
Total plus/moins-values SOURCES		84 159,00 €	14 900,00 €
		69 259,00 €	

	Plus-value (en € HT)	Moins-value (en € HT)
Total plus/moins-values global	134 231,80 €	39 419,00 €
	94 812,80 €	

Montant HT initial du marché	Montant de l'avenant	Total après avenant	Ecart
7 546 200,00 €	94 812,80 €	7 641 012,80 €	1,26%

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'avenant n°2 au lot n°1 « Tous corps d'état » du marché de travaux d'extension de la STEP du Domaine, à intervenir avec la société SOURCES, mandataire du groupement SOURCES/MAURO BTP/MAURO MAURIENNE, comme détaillé ci-dessus ;
- **AUTORISE** Madame la Présidente à signer l'avenant et toutes les pièces nécessaires à ce dossier.
- **DIT** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget annexe Assainissement pour les années 2024 et 2025.

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans les deux mois suivant sa publication et sa notification.

Le Secrétaire de séance



Sébastien MARTINET

La Présidente,



Béatrice SANTAIS

